Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260326-5_2026_03_26_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

N° délibération

5-2026 3 26

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 26 mars 2026

Le 26 mars 2026 à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 20 mars 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (34) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, COLLET Marie-Noëlle, COLLET Patrice, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, MOY Jean-Yves, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUILLE Daniel, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Était absente en ayant donné pouvoir (1) : Schmittag Emmanuelle ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Madame Louisette Badoual est désignée secrétaire de séance.

Objet : Comité Social Territorial (CST) : désignation des représentants

OBJET Comité Social Territorial (CST) : désignation des représentants

Le Conseil municipal a fixé le nombre de représentants de chaque collège (salarié et employeur) à 5 titulaires et 5 suppléants pour le Comité Social Territorial (CST), qui est l'instance de dialogue social.
Il a octroyé voix délibérative aux représentants du collège employeur.
Les élections municipales impliquent de procéder au renouvellement des représentants du collège employeur.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de voter à main levée, et de désigner comme représentants du collège employeur :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	34
Pouvoirs	1
Pour	35
Contre	
Abstention	

Pour les délégués titulaires :	Pour les délégués suppléants :
Gérard Daboudet, Président	Céline Hamet-Debègue
Kevin Sagory, Vice-Président	Isabelle Ermel
Arlette Hingant	Louisette Badoual
André Chérel	Jean-Yves Moy
Martine Bedel	Patrice Collet

Pour extrait conforme

Le Mené, le 31 mars 2026

Gérard DABOUDET,
Maire

Louisette Badoual
Secrétaire de séance

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le _____
- et de sa publication le _____

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)